

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°76-48 du 20 Février 1976

portant diverses nominations au niveau des  
organismes et sociétés d'Etat

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;  
VU l'Ordonnance n° 75-21 du 24 mars 1975, fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères ;  
VU l'Ordonnance n° 74-75 du 16 Décembre 1974 régissant les rapports entre l'Etat et les Sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion  
VU l'Ordonnance n° 76-5 du 26 Janvier 1976 portant dénomination des sociétés d'Etat et d'Economie mixte, des établissements publics à caractère industriel, commercial, social ou administratif et autres institutions ;  
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;  
VU les divers textes portant approbation des statuts des sociétés et organismes d'Etat mentionnés ci-dessous ;  
SUR Proposition du Président du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;  
Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T :

ARTICLE 1er.— Le Camarade ATCHADE François, ingénieur principal des Travaux Publics est nommé Directeur Général de la Société Nationale de Construction et de Travaux Publics.

ARTICLE 2.— Le Camarade ALIDOU Boukary, Administrateur Civil est nommé Directeur Général de l'Organisation Commune Bénin Niger (O.C.B.N.).

ARTICLE 3.— Le Camarade GLIKOU Théophile, ingénieur des mines est nommé Directeur Général de la Société Béninoise de Matériaux de Construction (SOBEMAC).

ARTICLE 4.— Le Camarade BABADJIDE Alphonse, Administrateur Civil est nommé Directeur Général du Port Autonome de COTONOU.

ARTICLE 5.— Le Camarade GBAGUIDI David, ingénieur des services agricoles est nommé Directeur Général de la Loterie Nationale du Bénin (L.N.B.)

ARTICLE 6.— Le Camarade DAGUIA Maliok Osséni, géomètre est nommé Directeur Général Adjoint de la Céramique Industrielle du Bénin (C.I.B.).

ARTICLE 7.— Le Camarade QUENUM Marius, Administrateur Civil est nommé Directeur Général Adjoint de la Société Béninoise de Palmier à Huile (SOBEPALH).

ARTICLE 8.— Le Camarade GNIDEHOU Justin, ingénieur des services agricoles est nommé Directeur du Bureau Central des Projets (B.C.P.) cumulativement avec ses fonctions actuelles.

ARTICLE 9.— Le Camarade LOGOSSOU Patrice, Administrateur Civil est nommé Directeur Adjoint de Bureau Central des Projets (B.C.P.)

ARTICLE 10.— Le Camarade AHOUANMENOUE Jérôme, licencié en Science Economique précédemment en service au Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme est nommé Directeur des Affaires monétaires et Bancaires.



ARTICLE 11.— Le Camarade BIO Daniel, Administrateur Civil est nommé Directeur des Marchés Publics et de l'Entretien des Bâtiments Administratifs.

ARTICLE 12.— Le Camarade SEGNON Rigobert, ingénieur des Travaux Publics d'Etat est nommé Directeur Adjoint des Marchés Publics et de l'Entretien des Bâtiments Administratifs.

ARTICLE 13.— Le Camarade d'ALMEIDA Jérôme, ingénieur Principal des Travaux Publics est nommé Directeur des Transports Terrestres.

ARTICLE 14.— Le Camarade SAKA Jean, Administrateur Civil est nommé Directeur Adjoint des Transports Terrestres.

ARTICLE 15.— Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de service de chacun des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 20 Février 1976

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Equipeement

Le Ministre des Finances

Lieutenant-Colonel Richard RODRIGUEZ

Le Ministre Chargé du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures

Intendant Militaire de 3ème Classe  
Isidore AMOUSSOU

Pr Le Ministre des Transports absent, Le Ministre de l'Equipeement, chargé de l'intérim,

Chef de Bataillon DOSSOU François

Le Ministre du Commerce et du Tourisme

Le Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative

Capitaine André ATCHADE

Lieutenant AKPO Philippe

AMPLIATIONS : PR 8 - CS 6 - SGC 4 - CNE 4 - Ministères 15 - SED 2 - IAA-DCCT-IGF-ONEPI-Gde Chano. 5 - DPE- DGAJL-INSAE 6 - DB-DC-CF-Solde 4 - Trésor 4 Soes intéressés 28 - DI 4 - JORD 1 - DPE au MFPT 2 - intéressés 14.